

UNE EXIGENCE GRANDISSANTE : 27 MAI JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE

LE JOURNAL DE LA RÉSISTANCE

FRANCE D'ABORD
FONDÉ DANS LA CLANDESTINITÉ EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris
N° 1122-1123 - MARS-AVRIL 2001

VEREKLUMMANARIU DER OBERFELDROMMANT

MINEURS !

Vous avez, contre votre propre intérêt, permis à des mineurs dévoués de tout esprit de responsabilité, de vous passer à la grece, sachant que toute grece, tout refus de travail sont — tout comme le lock-out — formellement interdits.

Vous savez tous, que cela n'a non seulement pas porté profit à vous et à votre pays, mais que vous avez, tout au contraire, par cela même, ploré dans le malheur et la détresse vous, vos camarades et leurs familles, tandis qu'un nombre considérable d'agitateurs coupables à prêter vous abandonner à votre sort et se rendre à temps en lieu sûr. Comme elles l'ont fait hier, les autorités occupantes s'opposent, le cas échéant, demain à toute tentative ayant pour but de troubler la paix sociale, et elles le feront par application des mesures les plus rigoureuses, mesures qui frapperont impitoyablement non seulement les mineurs, mais tout aussi bien quiconque participerait au mouvement gréviste.

Garde donc à tout relin de travail.

Mes ordonnances antérieures vous ont appris qu'il existe des moyens pour présenter vos griefs et vos revendications. Adressez-vous d'abord aux directeurs des mines. Ils ont le droit de procéder à un examen attentif de vos revendications, et de leur donner satisfaction lorsqu'il leur est possible de le faire. Dans le cas où ce moyen n'aboutirait pas, vous pouvez vous adresser aux autorités occupantes qui examineront vos revendications avec toute l'attention qu'elles portent à la situation économique et sociale des ouvriers et qui pourvoient aux décisions nécessaires.

Mais rien n'est changé au principe fondamental :

On ne discutera jamais avec des grévistes et des agitateurs.

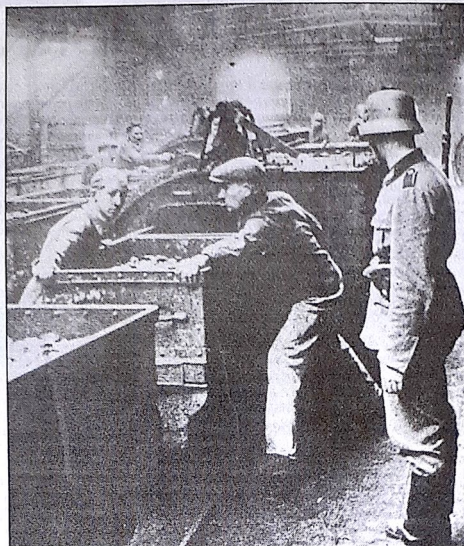
Des mesures seront prises pour que vous soyez raisonnablement respectés auprès des administrations ministérielles et des autorités occupantes.

La situation exige de vous une seule chose :

d'être raisonnables.

Que chacun s'applique à son travail et qu'il le fasse de son mieux et avec bonne volonté. C'est ainsi que vous servirez les intérêts de votre pays en bon Français.

Si, en agissant de la sorte, vous préservez la paix sociale, les autorités



MAI 1941 : LES MINEURS DU NORD-PAS-DE-CALAIS EN GREVE !

Le 27 mai 1941, à 11 heures à la fosse 7 de Dourges, appelée le « Dahomey », la grève éclate pour les revendications (salaires, savon, cadences, etc.). Cinq jours plus tard, la grève est générale dans tout le bassin minier. 100 000 mineurs ont cessé le travail, les cookeries sont arrêtées, la production électrique diminue. Le conflit va durer jusqu'au 10 juin, malgré des arrestations massives : le 7 juin les Allemands arrêtent 500 personnes dont 60 femmes. Des déportations s'ensuivront. Rappelons que c'est l'ANACR qui, au terme de plusieurs années de combat pour obtenir la carte de déporté-résistant pour le mineur carvinais Paul Dubois, fit reconnaître par le Conseil d'Etat que la grève des mineurs « porta une sérieuse atteinte au potentiel de guerre de l'ennemi ». 500 000 tonnes de charbon n'avaient pas été produites...



SANS REGRETS NI REMORDS

Le 21 février, le quotidien "La Croix" avait interrogé Mme Lebranchu, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, sur les demandes de libération de Maurice Papon. La ministre avait sobrement répondu que le personnage "n'a exprimé ni regrets ni remords". Le 1er mars, l'on apprenait par la même voie que Maurice Papon répondit à Mme Lebranchu. Il refuse évidemment d'exprimer regrets ou remords, ayant l'audace d'écrire : "Certains esprits insistent avec quelque impudence à ce sujet en vue d'obtenir en quelque sorte un aveu qui validerait un arrêt dépourvu de toute autorité de la chose jugée, après un procès préfabriqué".

Mais l'impudence va plus loin, puisque, remerciant un rabbin qui demandait sa libération (cela existe !), Maurice Papon dénonçait l'imputation qui lui est faite d'être "insensible aux malheurs qui ont frappé si douloureusement la communauté juive il y a un demi-siècle". Et lisez bien la suite, qui défie tout qualificatif : "..."malheurs que j'ai vécus personnellement au poste de combat (sic) que le destin m'avait alors assigné".

Gageons que vous vous êtes frotté les yeux avant de relire.

On voit combien, refusant toute idée de libération scandaleusement anticipée, l'A.N.A.C.R. avait raison de repousser toute offre de dis-

cussion. Il n'y a pas lieu à débat. Il y a lieu à exécution d'un arrêt de justice dont vient encore éclairer le bien-fondé la dernière intervention du condamné.

Le gouvernement a fait part à la Cour Européenne des Droits de l'Homme de ses observations sur la requête de Papon. Sa communication détaille l'emploi du temps de Papon, ses activités, sa participation à des jeux de société, sa promenade à l'intérieur des locaux, puisqu'il "ne souhaite pas sortir", les nombreuses visites qu'il reçoit, les repas qu'il complète très régulièrement à la cantine de l'établissement (car il n'a "aucun problème financier"). Quant aux soins, ils sont assurés de très près : en 14 mois et demi, 40 consultations de médecine générale, 8 de cardiologie (avec pose d'un stimulateur cardiaque).

Certes, les observations contenues dans ce mémoire vont faire l'objet d'un examen contradictoire mais, d'après "Le Figaro" du 7 mars, "en l'état, celles-ci sont jugées "circonstanciées" par la juridiction européenne". Nous répéterons donc que "s'il est un devoir d'humanité, c'est d'épargner aux familles des victimes une insoutenable épreuve".

UN CRIME CONTRE L'HUMANITÉ NE PEUT SE PRESCRIRE

Certains observateurs se sont interrogés sur le procès d'Alois Brunner, qui eut lieu le 3 mars devant la Cour d'Assises de Paris. Le premier argument que l'on put lire ou entendre, d'ailleurs prudemment énoncé, fut que Brunner, introuvable depuis 12 ou 13 ans, n'était probablement plus en vie, étant âgé de 89 ans. (Ce qui est quand même un peu moins âgé que Papon). Or, l'arrêt qui le renvoie devant la Cour d'Assises dit justement : "Rien ne permet de trancher le point de savoir si (Brunner), dont la présence en Syrie est une certitude au moins jusqu'en 1988, malgré le silence des autorités de ce pays, est ou non décédé". En 12 ans, 3 commissions rogatoires ont été adressées à la Syrie, aucune n'a obtenu de réponse. L'arrêt ajoute : "La fille de Brunner, contactée par la gendarmerie, s'est refusée à toute déclaration plutôt que de préciser que son père, avec lequel certains contacts ont toujours existé, était mort". Donc, rien ne permet d'affirmer que l'action de la justice est éteinte.

Et les crimes contre l'humanité sont imprescriptibles. Le Parlement français l'a "constaté" en 1964. Il est utile de rappeler qu'il n'y avait pas là une décision exorbitante du droit international. En effet, la Charte du Tribunal Militaire de Nuremberg, qui définit le crime contre l'humanité comprenait les représentants de 4 Etats : Grande-Bretagne, U.R.S.S., Etats-Unis d'Amérique et France. Seule la France connaissait alors en matière juridique la notion de prescription. Les trois autres Etats l'ignoraient traditionnellement dans leurs droits nationaux respectifs. La France n'a fait qu'entériner une attitude traditionnelle aux yeux de ses trois grands alliés et dont maints procès tenus depuis lors ont justifié le bien-fondé au regard de l'histoire, du civisme et de la proscription du nazisme hors de l'humanité.

Il faut aussi rappeler que, jugeant une apologie de Pétain, la Cour de Cassation trancha que l'apologie du criminel constitue l'apologie du crime, laquelle ne saurait échapper aux rigueurs de la justice. Le procès d'Alois Brunner, procès d'un criminel "de masse" est donc le procès des crimes contre l'humanité dont il est coupable et qui n'ont pas encore été visés par les deux condamnations à mort prononcées contre lui par contumace après la guerre.

Antant rang de capitaine S.S., Brunner a été de juin 1943 à août 1944 le commandant du camp de Drancy, aux portes de Paris, d'où furent dirigés vers les camps de mort et d'extermination 23.885 personnes, dont 3.139 mineurs, parmi lesquels 352 enfants âgés de 2 semaines (sic ! hélas) à 18 ans enlevés de centres gérés par la communauté juive en Région parisienne : 345 ont été déportés à Auschwitz et Bergen-Belsen. 284 y sont morts. C'est lui qui procéda à la déportation des enfants d'Izieu, ainsi que d'autres qui se trouvaient à Neuilly, la Varenne, Louveciennes, Montreuil ou Paris... Certains en pouponnières !

Ancien bras droit d'Eichmann, il avait pour complices essentiels 7 sous-officiers et 2 civils, tous morts, l'un d'eux, Oskar Reich, ayant été exécuté il y a 50 ans.

Il était juste, pour la mémoire, pour le respect mérité par les familles des victimes, que même symbolique ce procès ait lieu. Il se termina par la condamnation à la réclusion criminelle à perpétuité.

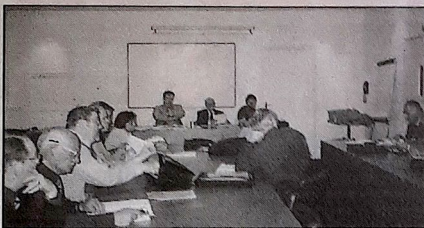
Mais comment encore ne pas citer une considération du juge Stéphane, qui dans son ordonnance soumise à la chambre d'accusation estimait que la procédure mettait "matériellement en cause" le personnel de l'U.G.I.F. commis à la garde des enfants, les gendarmes français surveillant le camp de Drancy et les personnels "de l'administration et entreprises de transports publics qui ont eu pour tâche d'acheminer les enfants ou d'en surveiller l'acheminement de leur domicile jusqu'à l'Allemagne et la Pologne". Si certainement bien peu de ces complices de nationalité française sont encore là pour être identifiés et localisés, que du moins ils restent jusqu'à leur dernier jour aux prises avec leur conscience. S'il leur en reste un peu.

Le journal de la Résistance

DANS NOTRE SOMMAIRE :

- P. 2 : Les Amis de la Résistance
- P. 3 : Droits des résistants : des propositions précises
- P. 4 et 5 : France : la vigilance est toujours nécessaire Europe fascistes d'hier et néo-fascistes d'aujourd'hui
- P. 6 et 7 : La vie de l'Association. Nos deuils.
- P. 8 : La Résistance dans quelques manuels d'histoire

LES « AMIS DE LA RESISTANCE (ANACR) » • LES « AMIS DE LA RES



REUNION DE LA COMMISSION NATIONALE DES AMIS

La Commission nationale des "Amis de la Résistance (ANACR)" s'est réunie le samedi 24 mars dernier à Paris, avec la participation de Jacques Weiller, secrétaire du Bureau national de l'ANACR, afin d'examiner le développement de la structuration et de l'activité des groupes d'"Amis de la Résistance" et leurs perspectives d'action. La discussion a été ouverte après un exposé introductif de Jacques Varin, dont nous citons ci-dessous quelques passages :

* Cette réunion de la Commission nationale des Amis de la Résistance (ANACR) est la première depuis la décision prise il y a deux ans de découpler en deux journées complètes les deux réunions que nous tenions précédemment sur un seul samedi, puisque l'après-midi était consacré à celle des animateurs des groupes locaux et départementaux d'"Amis de la Résistance". Cette année, cette réunion des "Animateurs de groupes locaux" aura lieu le samedi 12 mai à Paris.

* Cette première réunion de la "Commission nationale des Amis", conformément aux décisions prises par le congrès de Saint-Brieuc, doit nous permettre de tirer des leçons de la participation des "Amis" à ce congrès. Sur le déroulement du congrès, la première chose concernant spécifiquement les "Amis" qui est à noter est l'allongement de la durée de la Commission "Amis", avec l'ouverture de ses travaux dès le vendredi soir et leur poursuite le samedi matin. Cela a donné le temps à chacun de s'exprimer et a permis aussi des échanges, ce qui est la fonction d'un congrès. Par ailleurs, les modalités de formation de la commission d'écriture de la motion "Amis" du Congrès et les conditions d'élaboration collective de cette motion ont permis son adoption unanimement consensuelle. La participation d'"Amis" et - de "résistants", ce qui est d'ailleurs très positif - à cette commission a été satisfaisante.

Quant au contenu des discussions, s'il reste à améliorer, il y a à noter par rapport aux congrès précédents plus d'interventions sur le fond - notamment sur les questions du pluralisme ou sur les conditions d'actions en partenariat avec d'autres structures - que de seules bilans d'activité.

* Positive aussi a été l'intervention en séance plénière du samedi faite au nom des "Amis", et dont l'objet était d'attirer l'attention de tous les délégués sur l'impérieuse nécessité pour les comités ANACR d'aider concrètement au développement des groupes d'"Amis" là où ils existent, et à leur création dans les quelques départements où ils ne sont pas formés.

* Il nous faudra aussi réfléchir collectivement avant le prochain congrès aux formes de visibilité des "Amis" pour les personnalités officielles présentes ; c'est important pour l'avenir. Enfin notons aussi l'aspect positif du dépôt d'une gerbe spécifique des "Amis" lors de la cérémonie patriotique.

* Soulignons aussi l'augmentation du nombre d'"Amis" associés au Conseil national, de 27 à 46, et au Bureau national, de 11 à 16. Ce qui témoigne à la fois de la réalité du développement des "Amis" mais aussi de la volonté de l'ANACR de les associer plus largement à la vie de l'Association et à l'activité de ses organismes de direction, au sein desquels les "Amis" ont beaucoup à apprendre.

* Enfin, concernant les "Amis" et le congrès de Saint-Brieuc, nous avons apprécié le rôle pris par ceux des Côtes-d'Armor dans la préparation et l'organisation de ce congrès. Il est une évidence que les prochains congrès devront faire appel de manière grandissante à cette participation des "Amis" dans leur préparation et organisation, ce qui pour les "Amis" des départements concernés sera une lourde responsabilité.

LES AMIS AU PLAN NATIONAL

* Lors du Conseil national de décembre 1999 avait été avancé l'objectif symbolique de 10 000 "amis" pour l'an 2000. Il n'a pas encore été atteint mais frôle, puisque 9940 cartes ont été enregistrées à la Direction nationale ; et il n'est pas impossible que 3 ou 4 dizaines de cartes "remontées" depuis nous aient rapprochés davantage du chiffre symbolique.

* Plusieurs départements ont connu une progression sensible : les Landes + 70 adhérents (de 82 à 152), les Pyrénées-Atlantiques + 47 adhérents (67 à 104), le Var (+37), la Corse du Nord (+ 32), la Marne (+ 31), le Morbihan (+ 31), la Haute-Savoie (+30). Au total, nous progressons dans 58 départements, dont 22 où la progression est supérieure à 10 nouveaux adhérents.

* En revanche, nous enregistrons un recul dans 23 départements (de moins de 10 adhérents pour 19 d'entre eux). Ceci doit cependant nous alerter sur le fait que les acquis ne le restent que par un combat de tous les instants, et qu'il est important d'avoir le souci de mise en place de directions collectives.

* Quant à l'activité des "Amis", le "Journal de la Résistance" n'en rend que partiellement compte, car nous sommes tributaires des informations qui nous sont envoyées. A ce sujet, il est apparu souhaitable d'avoir éventuellement une lettre-questionnaire régulière, au moins trimestrielle, émanant de la direction nationale des "Amis" et envoyée aux groupes départementaux d'"Amis".

* Notons qu'en Corrèze et dans le Pas-de-Calais les "Amis" ont été à l'origine la publication d'un livre consacré à des faits de Résistance ou à des Résistants, que désormais trois groupes d'"Amis", dans la Drôme, en Corrèze et en Corse publient un bulletin départemental.

* Par ailleurs, conformément à la décision prise à Saint-Brieuc, un se-

crétariat national de 5 membres - composé de Mireille Monier-Lové, Martine Peters, Robert Foreau-Fenier, Pierre Martin et Jacques Varin - a été mis en place.

* Quasiment 10 000 adhérents, c'est là un motif de réelle satisfaction. Pour autant, il n'est pas évident que dans tous les départements où un "groupe d'Amis" est organisé il soit prêt à prendre, quand ce sera nécessaire, la relève du combat pour la mémoire, les valeurs de la Résistance, contre les résurgences du fascisme. Car l'enjeu, outre notre combat du présent aux côtés et dans l'ANACR, est de pérenniser ce combat.

* Ne nous cachons pas non plus que nous avons des difficultés à mettre en cohérence nationale l'action de nos groupes d'"Amis". Or, par exemple concernant la revendication du 27 mai, il est important que nous donnions à notre action le caractère d'une bataille nationale. Il nous faut donc réfléchir à cette nécessité - pour le présent et plus encore pour l'avenir - d'assurer la cohésion nationale de l'action des groupes d'"Amis" et aux formes la permettant tout en assurant nos liens fondateurs et identitaires avec l'ANACR.

* Cette cohésion est nécessaire pour assurer l'homogénéité de notre action et de notre discours en s'appuyant sur nos orientations, qui je le rappelle, sont celles de l'ANACR. En veillant en premier lieu à notre pluralisme dans notre recrutement et à sa prise en compte dans notre expression publique.

L'idée a parfois été exprimée qu'il serait souhaitable d'infléchir cette expression dans un sens dit plus "radical" mais qui en tout état de cause serait unilatéral et nous écartant de notre démarche pluraliste. Face à cela, il serait inopérant de penser régler la question quant elle se pose par un simple rappel au règlement, le temps des arguments d'autorité est passé et il faut tout faire pour convaincre par la discussion et le développement de la réflexion collective, par l'action.

LES PERSPECTIVES D'ACTION

* La première bataille que nous menons est celle du 27 mai. En premier lieu un courrier va être largement envoyé aux groupes d'"Amis" pour les inciter à contacter le maximum de maires de leur canton ou départements, fraîchement élus ou réélus, pour qu'ils se prononcent en faveur de la Journée nationale de la Résistance.

* Par ailleurs, dans les prochains jours, la cinquantaine de parlementaires - députés et sénateurs - membres des "Amis" va être sollicitée par une lettre émanant de la direction nationale des "Amis" afin qu'ils s'associent dans une démarche collective auprès du Premier ministre et du Président de la République demandant l'instauration de la Journée de la Résistance le 27 mai. L'ANACR et le C.A.R. vont effectuer une démarche commune dans ce sens. Quant à la question d'un matériel national des "Amis" consacré au 27 mai, elle pose évidemment un problème de coût.

* Nous devons aussi commencer à développer une campagne - dans un premier temps de recensement - concernant les noms de collaborateurs qui continuent de porter des voies publiques ou des édifices publics, tels ceux d'Alexis Carrel, Georges Claude ou plus localement de Roparz Hémon. Nous devons exiger qu'ils soient débaptisés au profit de noms de résistants restés jusqu'à nos jours injustement oubliés.

* Concernant Alexis Carrel, l'un des chantres de l'eugénisme, théoricien de la politique raciale de Pétain, son nom est porté aujourd'hui encore par des rues dans des villes - et la liste est loin d'être exhaustive - telles que Avignon, Bonneuil-sur-Marne, Brétigny-sur-Orge, Chalon-sur-Saône, Clermont-Ferrand, Compiègne, Evry, La Roche-sur-Yon, Limoges, Lyon, Marseille, Metz, Meaux, Niort, Orléans, Paris, Reims, Rosny-sous-Bois, Saint-Etienne, Tarbes, Verdun, Versailles, Villemonble...

* Quant à Georges Claude, s'il fut l'inventeur du procédé de liquéfaction de l'air, il fut aussi un apôtre de la collaboration qui appela à la répression contre les Résistants. Et Roparz Hémon ne fut pas qu'un linguiste celtisant de Bretagne mais aussi quelqu'un qui s'engagea sous l'uniforme allemand.

* La recherche historique est à l'évidence aussi un terrain de bataille au niveau des idées, et qui risque de devenir, si nous l'abandonnons, le domaine exclusif pour ne pas dire réservé des structures universitaires, où le seul rôle que nous aurons sera celui d'auditeur.

Les Fondations ont leur spécificité, et nous avons la nôtre, c'est-à-dire 10000 adhérents, un maillage national sans équivalent qui d'ailleurs n'est pas sans susciter des tentatives de nous imiter, et le fait que nous cotoyons dans l'ANACR près de 20000 acteurs-témoins de la Résistance.

* Si l'activité d'autres structures que la nôtre peut conduire par leur action spécifique plus de gens à s'engager dans le combat de la mémoire, nous ne pouvons que nous en réjouir, et nous sommes évidemment ouverts à toute idée de partenariats ponctuels sur des initiatives dont l'objectif

et les formes convergeraient avec nos orientations. Par contre, il est évident qu'en aucune façon - en dehors de choix individuels évidemment libres - notre tâche est de développer par exemple les "Amis" de ces structures, car nous avons bien fort à faire pour développer les rangs et les activités des "Amis de la Résistance (ANACR)", pour ancrer leur existence dans la durée.

LES QUESTIONS FINANCIERES ET LA COTISATION

* Il y a deux manières d'aborder ces questions, soit en termes strictement financiers - quel taux de cotisation est susceptible de favoriser ou empêcher l'adhésion ? -, soit en termes de moyens nécessaires pour mener une action, pour faire vivre la structure nécessaire pour mener cette action.

* Choisir la première manière, cela peut conduire à l'idée que le plus bas taux possible est le plus à même de favoriser l'adhésion, ce qui reste à démontrer. En fait, il nous faut concilier les besoins et les possibilités. Or, disons-le, aujourd'hui les moyens que donnent par leurs cotisations nos 10000 adhérents à l'action des "Amis" sont sans commune mesure avec les minimaux nécessaires.

* D'abord, deux premières remarques : à quelques exceptions près, les cotisations "Amis" sont perçues au taux minimal de 35F, qu'il s'agisse d'un scolaire, d'un retraité aux faibles ressources, d'un chômeur, d'un employé, d'un professeur, d'un ingénieur, d'un médecin ou d'un notaire, dont on conviendrait sans mal que leurs possibilités de marquer matériellement leur attachement aux valeurs de la Résistance et leur appui à notre démarche et à notre action sont différenciés.

* Par ailleurs, la cotisation "Ami" devrait sans doute figurer au "Livre des Records" : elle doit être une des rares choses qui n'ont pas augmenté en France... depuis 12 ans. Sans la moindre augmentation spécifique mais en ne corrigeant que la dépréciation monétaire, la cotisation "Ami" devrait avoisiner les 48 à 49 F pour se situer, en terme de pouvoir d'achat, au même niveau qu'en 1989.

* Quant au taux annuel actuel lui-même de 35 F - pas même 10 centimes par jour, il est pour la grande majorité de nos adhérents très en dessous des possibilités. Et surtout, disons-le, il ne permettrait pas de faire vivre les "Amis de la Résistance" si nous ne bénéficiions pas des structures de l'ANACR. Il y a donc nécessité non dans la précipitation mais dans la conscience d'une urgence qui ne peut aller que grandissante de réfléchir aux moyens dont nous devons nous doter si nous voulons - non dans le rituel des mots mais dans la réalité de l'action - nous inscrire dans la durée.

* Pour ce qui est de la cotisation, un niveau de l'ordre de la centaine de francs, avec un demi-tarif pour les scolaires, les retraités aux faibles ressources, les chômeurs ou Rmistes, devrait être socialement acceptable dans la plupart des cas. Cela équivaudrait - si l'on y joint éventuellement le prix du Journal et celui du timbre de solidarité - à...14 F par mois.

* En tout état de cause, il nous faudra attendre le prochain congrès pour prendre des décisions dans ce domaine. Et dans un premier temps, nous pourrions amener la cotisation "Ami" au même taux que celle des Résistants, avec un demi-tarif très strictement réservé à ceux pour qui il est nécessaire. Mais, cela est à réfléchir et à discuter.

* Les ressources financières ne se résument pas à la seule cotisation : il faut faire appel aux subventions locales, départementales et régionales. Il nous faut aussi réfléchir à l'adhésion éventuelle de collectivités. Et il y a aussi - ce que font déjà plusieurs comités départementaux ou locaux - des initiatives du type vente du livre, rallye, méchou ou concours de pétanque...

* Il nous faut penser ces problèmes en termes de moyens nécessaires et de manière globale, c'est-à-dire prenant en compte de manière responsable les nécessités du fonctionnement de tous les réseaux d'une structure nationale dès lors que l'on juge qu'elle est nécessaire.

La discussion, à laquelle ont pris notamment part Robert Perrier, Michel Colas, René Nestle, Pierre Isola, Bernard Delaunay, Jean-Jacques Mergem, Antoine Poletti, Jean-Paul Riffault, Odile Marcou-Duret, Pierre Martin, Serge Soudry, Christiane Tardif, Michel Duval, Olivier Vallade, Robert Foreau, André Curculosse, Marcel Mouton, Jacques Varin et Jacques Weiller, a porté notamment sur la nécessité de renforcer la cohésion nationale des "Amis", notamment en menant des campagnes nationales, en harmonisant les statuts des différents groupes d'"Amis" et tout ce qui concerne les cotisations, et aussi en développant la visibilité nationale des "Amis", ce qui implique une réflexion approfondie sur les structures. La question de la transmission de la mémoire a aussi été largement abordée, en s'appuyant sur des expériences de rencontres en binôme : Résistant et "Ami" - avec les jeunes dans les établissements scolaires ; l'entrée d'"Amis" dans les jurys départementaux du Concours aux côtés des représentants de l'ANACR et avec leur appui actif étant perçue comme une nécessité pour assurer l'avenir. Sur les questions des ressources financières, un accord général s'est fait sur la nécessité d'aborder le problème avec le souci de donner aux "Amis de la Résistance" les moyens de leur action.

SAÔNE-ET-LOIRE: HISTOIRE DU COMITE DE DIGOIN

En 1999, Louis Cantat avait contacté Simone Mariotte, présidente départementale des "Amis de la Résistance (ANACR)", en lui disant que le Comité du Souvenir Titus Bartoli adhérait aux Amis.

Comme beaucoup d'associations ou comités, le Comité du Souvenir de Titus Bartoli, devant l'effritement de ses possibilités de perdurer, par la disparition inéluctable de ses adhérents, au cours des ans, a choisi d'adhérer aux "Amis de la Résistance (ANACR)" pour perpétuer la

mémoire de tous ceux qui sont morts pour notre liberté.

Malheureusement, Louis Cantat était terrassé par une maladie due à l'amiante, en octobre 2000 (...). Membre de plusieurs associations, [il] était fondateur et président du Comité du Souvenir Titus Bartoli.

Titus Bartoli était instituteur retraité à Digoin, militant syndicaliste, enseignant et militant communiste. Dans les années 20, il avait contribué à la fondation de la section syndicale des instituteurs de Saône-et-Loire.

Dès le début de l'année 40, il participe à la distribution de tracts, à des sabotages économiques, à des actions pour accroître le ravitaillement ; il dénonce la politique de Vichy et l'occupation allemande. C'est pour distribution de tracts qu'il est arrêté le 21 juillet 1941, interné à Chalon puis transféré à Châteaubriant...

Il sera désigné avec 26 autres du même camp pour figurer sur une liste de 100 noms établie par le Ministre de l'Intérieur de Vichy (Plucheu). C'est dans cette liste remise à la commandantur que 27 otages sont choisis pour être fusillés. Tous mili-

tants syndicalistes ou politiques élus ou expérimentés.

Le 22 octobre 1941, avant de tomber sous les balles vichystes-allemandes, il écrivait "C'est d'une main ferme que je vous écris, je ne tremble pas, je meurs avec courage, avec l'espoir que mon idéal triomphera". Pour commémorer la fusillade de Châteaubriant, le comité de Digoin organise chaque année une exposition. Cette année, le thème choisi était la ligne de démarcation. Les personnalités et les visiteurs ont apprécié la qualité, les explications et les nombreux documents authentiques.

Andrée COMMERCON

DROITS DES RÉSISTANTS/RECONNAISSANCE DES SERVICES DES PROPOSITIONS PRÉCISES

Le 22 octobre 2000 en conclusion du Congrès National de l'ANACR de Saint-Brieuc a été adoptée à l'unanimité une résolution concernant les droits des résistants et plus particulièrement la reconnaissance des services.

La caractéristique de ce texte rédigé après une discussion approfondie lors de la réunion de la Commission d'Action Juridique c'est qu'il comporte notamment quatre propositions dont la finalité est de "rendre justice aux survivants du combat libérateur qui n'ont pas obtenu une reconnaissance convenable de leurs services".

L'ensemble des résolutions, y compris bien entendu celles concernant les droits des résistants, ont été transmises aux plus hautes autorités de l'Etat, à commencer par le Président de la République, mais aussi plus spécifiquement au Secrétaire d'Etat à la Défense chargé des Anciens Combattants.

La Direction Nationale de l'ANACR a reçu tout au début du mois de janvier une réponse précise sur un certain nombre de points figurant dans cette résolution ainsi que sur celle ayant trait à notre demande que le 27 mai soit proclamé **Journée Nationale de la Résistance**.

A ce sujet, le ministre indique qu'il a l'intention de réunir les associations d'anciens résistants pour "initier une action de mémoire" qu'il estime devoir être absolument consensuelle.

Les Commissions départementales

Le premier point ayant fait l'objet de nos propositions a trait au fonctionnement des Commissions départementales chargées d'émettre un avis sur l'attribution des titres.

En effet, nous avons pu constater que dans nombre de départements, ces commissions "ne se réunissent plus faute de quorum alors que des propositions sérieuses de candidatures de commissaires sont déposées devant les préfets et qu'elles ont fait l'objet d'une suppression de fait".

Dans sa réponse, le ministre reconnaît qu'"il est certain que la paralysie de certaines commissions départementales constitue insidieusement une nouvelle **forclusion de fait**". Le Directeur des Statuts, des Pensions et de la Réinsertion Sociale veille à remplacer les membres de ces commissions défaillantes le plus souvent à cause de l'état de santé de certains de leurs membres ; pour que les choses soient claires je lui demande d'envoyer une circulaire aux services concernés, leur prescrivant de toujours maintenir les commissions départementales en état de traiter les dossiers déposés".

Compte tenu de la position ministérielle, les directions départementales de l'ANACR pourront utilement s'entretenir à ce sujet avec les préfets et avec les directeurs ou les directrices des Services Départementaux de l'ONAC en leur proposant les candidatures de résistants possédant tous les titres exigés.

Médaille de la Résistance, Croix de Guerre et Carte de CVR

La deuxième proposition du Congrès de Saint-Brieuc, qui n'est pas nouvelle et qui avait déjà été élaborée lors de congrès précédents, a trait à l'attribution de droit du titre de CVR aux titulaires de la Médaille de la Résistance ou de la Croix de Guerre consécutive à des actes de résistance.

A ce sujet, nous avons reçu une réponse négative du ministre :

"L'attribution automatique de la carte de CVR aux titulaires de décorations obtenues pour des services de résistance, n'est pas possible. En effet, la Médaille de la Résistance ou la Croix de Guerre au titre de la Résistance peuvent avoir été délivrées pour une action postérieure au 6 juin 1944. Or, comme vous le savez, la CVR exige que l'engagement dans la lutte clandestine ait commencé avant cette date. Ces décorations doivent être prises en compte, mais aucune automaticité n'est possible".

Or sur ce point, nous ne pouvons absolument pas nous incliner devant la position du Secrétariat d'Etat pour les raisons suivantes :

1) En 1998, le Secrétaire d'Etat écrivait au président Robert Chambeiron sur la vocation de ces titulaires de décorations à la carte de CVR : "S'il se présentait des cas où des personnes ont acquis ces décorations au titre de la Résistance sans avoir obtenu parallèlement la Carte de CVR, il est certain que le droit à cette carte est automatiquement ouvert".

2) On nous oppose le fait que l'attribution du titre de CVR exige que l'engagement dans la lutte clandestine ait commencé avant le 6 juin 1944. Or cela n'est pas une règle absolue et générale. C'est ainsi que l'article 1^{er} du Décret du 21 mars 1950 pris en application de la loi du 25 mars 1949 et qui est devenu l'article R 254 du Code des Pensions Militaires d'Invalidité et des victimes de Guerre stipule que la qualité de CVR peut être reconnue et cela sans qu'il soit question de temps ou de date d'engagement, notamment aux personnes blessées au cours d'un acte de résistance.

3) En outre, nous avons fait cette proposition en nous appuyant sur la disposition suivante : L'attribution de la Carte du Combattant est fonction du temps passé dans une unité combattante pour la règle générale, mais il existe des exceptions pour certaines périodes de guerre et concernant différentes catégories de combattants ; le fait d'être titulaire d'une citation homologuée - de la Croix de Guerre - permet l'attribution de droit de la Carte du Combattant. Cela d'ailleurs été relevé par Jacques Goujat, président de l'UFAC, lors de la session du Conseil d'administration du 27 janvier dernier.

C'est par conséquent dans cet esprit que l'ANACR et l'UFAC ont estimé juste

et équitable de proposer cette extension du droit à la Carte de CVR.

Pour un titre de reconnaissance à tous les résistants

La troisième proposition incluse dans la motion du Congrès National part de la constatation que nous avons souvent faite : "des milliers de résistants n'ont reçu pour leur engagement aucun titre de reconnaissance des Autorités de la République".

Pour pallier cette grave lacune, le Congrès a proposé "que toute personne ayant, par témoignage ou par document, prouvé sa participation à la Résistance reçoive le Titre de Reconnaissance de la Nation ou à tout le moins un diplôme reconnaissant qu'elle a combattu pour la Libération de la France".

A ce sujet, voici la réponse ministérielle :

"Je suis, comme vous, choqué que des résistants authentiques, aux services homologués, ne puissent pas recevoir une marque de reconnaissance parce que ceux-ci ont duré moins de 90 jours. C'est le cas de certains combattants du Vercors et plus généralement de nombreux FFI. J'aurais plutôt tendance à préférer en pareil cas l'attribution de la Carte du Combattant, que du T.R.N. Je vais examiner cette question."

La demande de l'ANACR était modeste, le ministre semble vouloir aller plus loin mais il est un proverbe qui dit : "qui peut le plus peut le moins" et il apparaît bien qu'il s'applique à cette affaire.

En effet, nous avons souvent eu connaissance de dossiers contenant des pièces qui prouvent incontestablement que les intéressés ont sur une période plus ou moins longue et par des actes de résistance plus ou moins marquants participé aux combats pour libérer notre pays.

Si les personnes en cause ont des services homologués n'atteignant pas les 80 jours exigés - en tenant compte des dix jours de bonification pour engagement volontaire - nous sommes parfaitement d'accord avec M. Jean-Pierre Masseret pour que leur soit attribuée la Carte du Combattant. Mais nous souhaitons, le Congrès National de l'ANACR a souhaité que toute personne s'étant engagée dans le combat libérateur reçoive une marque de reconnaissance de la République. Son geste ne fut-il pas un acte de civisme exemplaire ?

Nous soulignons souvent à juste titre combien la Résistance et ce qu'elle représente demeure au cœur de l'actualité.

C'est dans cet esprit que nous continuons à agir pour une reconnaissance équitable des services accomplis par tous nos camarades de la Résistance.

Jacques WEILLER

(1) Souligné par nous.

JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE : LE 27 MAI

Le congrès national de l'A.N.A.C.R. qui se tint à Saint-Brieuc l'automne dernier a de nouveau présenté notre revendication que soit instituée une Journée Nationale de la Résistance et sa date fixée au 27 mai.

Multipliez sont heureusement les cérémonies rappelant les hauts sacrifices et les hauts faits de la Résistance, mais il n'existe pas à l'échelon national une journée dédiée à ce souvenir et appelant notamment à une réflexion civique générale sur le rôle de la Résistance dans les luttes multiformes pour la Libération de la France. Le rapport du Bureau National présenté au congrès exposait les motifs de notre proposition. Evoquant cette question non sans réserves dans son allocution, M. le secrétaire d'Etat se montra disposé à l'étudier. Le remerciant de sa présence et de son intervention, le président Robert Chambeiron proposa que M. Masseret réunisse les associations spécifiques de résistants ; C'est un tel examen collectif qui aboutit à supprimer l'exigence d'une homologation militaire des services du demandeur de la carte C.V.R. ou de ses attestations - ce qui excluait notamment les ressortissants du statut R.I.F. Accusant réception, après le congrès, de la résolution votée à ce sujet par le congrès, M. le secrétaire d'Etat acceptait la proposition du président Chambeiron et disait son intention d'organiser cette réunion.

Elle n'a pas encore eu lieu.

De son côté, l'A.N.A.C.R. ne cessait de se préoccuper de la question, qu'elle considère comme de première importance au plan civique. Nous sommes aujourd'hui en mesure d'assurer M. le Ministre que les associations rassemblées par lui, en 1999, sur la question précitée, sont entièrement d'accord avec l'idée de la Journée Nationale de la Résistance, avec la suggestion de la fixer au 27 mai et avec la proposition que la décision de Mme Ségolène Royal de faire évoquer la Résistance chaque année en mai dans tous les établissements d'enseignement soit appliquée également le 27 ou le jour ouvrable le plus proche.

Nos lecteurs savent qu'aux origines de la proposition se trouve le comité départemental de l'A.N.A.C.R. de la Drôme, dont le président ne cesse de militer et d'intervenir dans le sens maintenant adopté par toute l'A.N.A.C.R. et bien heureusement par un nombre significatif d'élus de tous niveaux, d'inspecteurs d'Académies et autorités diverses. M. Michel Grégoire, député de la Drôme étant intervenu comme le souhaitait le président départemental Jean Buisson, a reçu de M. Masseret une lettre qui admet la pertinence de la revendication des résistants, qui admet que la date du 27 mai "mérite d'être examinée", mais qui considère "plus délicat de faire de cette date celle de la commémoration de la Résistance".

Nous ne demandons pas qu'il s'agisse de la seule commémoration de la Résistance - le fait qu'il existe une Journée de la Déportation ne s'oppose en rien aux cérémonies organisées par les amicales de camps, tant en France que sur les anciens lieux de déportation - mais que le 27 mai soit, comme l'écrit le président Buisson "une journée historique, spécifique, à cette date". Pourquoi à cette date ? Parce que ce jour de 1943 vit la création du Conseil National de la Résistance, sous la présidence de Jean Moulin, les Résistances devinrent la Résistance, à direction unique, réalisant l'union de toutes les forces saines - majoritaires ô combien - de la Nation. Le Général de Gaulle l'a dit et écrit : "Sans le C.N.R., il n'y aurait pas eu une Résistance", il y aurait eu des résistances". De nouvelles démarches sont entreprises par les associations dont M. le Ministre pourra constater l'entier accord le jour, que nous espérons fort proche, où il les réunira.

De toute façon, tous les comités de l'A.N.A.C.R., avec l'ensemble des comités correspondants d'autres associations ou amicales, commencent déjà à préparer une célébration du 27 mai et une évocation de cette date de 1943, de sa signification et de ses énormes conséquences dans tous les établissements scolaires, comme l'avait prescrit Mme Ségolène Royal dans ses attributions ministérielles précédentes.

LA F.I.R. A LA F.M.A.C. : QUE RENAISS LE COMITE DE COORDINATION

En notre précédent numéro, nous avons évoqué l'Assemblée Générale de la Fédération Mondiale des Anciens Combattants, la F.M.A.C., assemblée marquant le 50^e anniversaire de la Fondation de cette grande organisation, qui regroupa pour l'occasion, à Paris, au siège de l'U.N.E.S.C.O., des délégués venus de 70 pays.

Le président de la Fédération Internationale des Résistants, (F.I.R.), Alix Lhote, invité, étant empêché pour raisons de santé, c'est un membre du Bureau, René Prey, qui a lu à la tribune son message, donc celui de la F.I.R.

Notre camarade a rappelé que, depuis 25 ans, la F.I.R. et la F.M.A.C. ont fructueusement coopéré : "Tant au Comité Spécial du Désarmement qu'au Comité Spécial des Droits de l'Homme auprès des Nations Unies à Genève, nous avons ensemble pris une part importante à la révision des conventions humanitaires, en faisant admettre la reconnaissance des droits des résistants, en contribuant à faire mettre hors la loi les données causant des dommages et violences inutiles et disproportionnées et je crois qu'avec vous nous pouvons nous réjouir de la récente adoption de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, l'arme des lâches

par excellence". Le message rappelle aussi que la F.M.A.C., la F.I.R., la Confédération Internationale des Anciens Prisonniers de Guerre et la Confédération Européenne des Anciens Combattants ont créé un Comité des Anciens Combattants pour la sécurité et le désarmement. "Nous avons de 1975 à 1996 soutenu le processus qui a conduit de l'adoption des 10 principes d'Helsinki et, à la suite de nombreuses conférences auxquelles nous avons ensemble participé, à la création de l'organisation sur la sécurité et la coopération en Europe (O.S.C.E.), de même qu'à l'adoption de la Charte de Paris, assortie de substantielles mesures de désarmement conventionnel en Europe. Ce même comité a aussi œuvré sans désarmement pour l'interdiction des armes de destruction massive, tant nucléaires que chimiques, radiologiques, bactériologiques, et participé activement aux assemblées spéciales des Nations-Unies sur le désarmement.

Les deux rencontres mondiales pour la sécurité et le désarmement, organisées ensemble à Rome en 1978 et à Vienne en 1986, ont également contribué à l'approfondissement de la détente et ont valu à nos quatre organisations le titre enviable de "messagers de la paix" attribué par M. Pérez de Cuellar,

alors secrétaire général de l'O.N.U.". Dressant un rapide tableau des succès remportés par ce travail commun, le message de la F.I.R. mentionne les échecs, les conflits dans lesquels les "messagers de la paix" n'ont pas été entendus. Il considère que "les événements dramatiques qui se poursuivent en Europe et dans le monde justifient amplement notre intervention commune. C'est pourquoi nous ne pouvons que regretter - et malgré nos demandes répétées de le réactiver - la mise en sommeil du Comité de Coordination. C'est sur l'espoir de le voir renaître que je termine cette intervention en souhaitant plein succès à vos travaux".

Venant de citer cette demande pressante de la F.I.R., nous nous devons de rappeler que l'A.N.A.C.R. l'a faite siennée depuis plusieurs années et n'a cessé de la renouveler de congrès en congrès.

Membre de la F.I.R. et, en raison de son appartenance à l'U.F.A.C., membre de la F.M.A.C., l'A.N.A.C.R. renouvelle le vœu que le Comité de Coordination, qui fut si utile, reprenne vie. Il souhaite que le nouveau président de la F.M.A.C., M. Abdul Hamid Ibrahim (Malaisie), milite activement dans le même sens auprès des deux autres organisations, la C.I.A.P.G. et la C.E.A.C.

FRANCE : LA VIGILANCE EST TOUJOURS NECESSAIRE

● UNE "ANNEE ROBBE-GRILLET" ? ALERTE !

Un périodique consacré à l'édification annonce que 2007 sera une "année Robbe-Grillet". Cela serait dû au fait que dans les années 1960, Robbe-Grillet a écrit deux romans, "Le viol" et "La chambre de la dame", qui ont été adaptés en films. Mais dans les années 1960, Robbe-Grillet a écrit deux romans, "Le viol" et "La chambre de la dame", qui ont été adaptés en films. Mais dans les années 1960, Robbe-Grillet a écrit deux romans, "Le viol" et "La chambre de la dame", qui ont été adaptés en films.

● CURIEXE EXPOSITION A RENNES

Le Musée de Bretagne présente à Rennes une exposition consacrée à un groupe d'artistes bretons nommé "Séz Breur". Ce groupe d'artistes bretons nommé "Séz Breur" a été fondé en 1929 par des artistes bretons. Ils ont été fondés en 1929 par des artistes bretons. Ils ont été fondés en 1929 par des artistes bretons.

● LA SUCCESSION D'AKRIBEA

Nous lecteurs savent bien que le chef de file des disciples lyonnais de Faurel, le nommé Jean Plantin, a publié une œuvre négationniste intitulée "Akribea". Cette œuvre négationniste intitulée "Akribea" a été publiée par Jean Plantin. Elle a été publiée par Jean Plantin.

● LES MAGISTRATS AUTRICHIENS SE FAIENT

Il est rare, probablement même sans précédent, que les magistrats autrichiens prennent des positions politiques collectives contre des critiques ou des attaques publiques. Les magistrats autrichiens prennent des positions politiques collectives contre des critiques ou des attaques publiques.

● APRES RICHARD WAGNER

Richard Wagner est mort en 1883. Qu'allait devenir le véritable chef de famille à son décès ? Le véritable chef de famille à son décès ? Le véritable chef de famille à son décès ?

EUROPE : FASCISMES D'HIER ET NÉO FASCISMES D'AUJOURD'HUI

● MUSSOLINI... ET LES ITALIENS

Dans l'un des derniers ouvrages de l'écrivain italien, Mussolini est présenté comme un homme politique. Dans l'un des derniers ouvrages de l'écrivain italien, Mussolini est présenté comme un homme politique.

● L'ALLEMAGNE ET SON PASSE

Tout attend à l'évolution de l'opinion publique allemande quant au souvenir du nazisme et de la seconde Guerre mondiale, nous étant félicités en bien des circonstances d'avoir des formes d'histoire du nazisme, notamment par la jeunesse, qui ne peut pas ignorer les crimes de son pays.

● LES MAGISTRATS AUTRICHIENS SE FAIENT

Il est rare, probablement même sans précédent, que les magistrats autrichiens prennent des positions politiques collectives contre des critiques ou des attaques publiques. Les magistrats autrichiens prennent des positions politiques collectives contre des critiques ou des attaques publiques.

EN GRANDE-BRETAGNE AUSSI...

◆ Que fut le fascisme anglais ?

Il y a quelques semaines, est paru en France une traduction du livre d'un journaliste anglais, Ian Dalry. "Un fascisme anglais". Il y a quelques semaines, est paru en France une traduction du livre d'un journaliste anglais, Ian Dalry. "Un fascisme anglais".

◆ Une division de SS

La reddition a été grand bruit au début du mois de janvier 1945. Une division de SS a été capturée par les Alliés. La reddition a été grand bruit au début du mois de janvier 1945. Une division de SS a été capturée par les Alliés.

AHURISSANT... ET SCANDALEUX !

Mais, comment ces dires de Serge Garibou, en renouveau des toutes les fois qu'il y a eu un scandale, ont-ils pu être publiés ? Mais, comment ces dires de Serge Garibou, en renouveau des toutes les fois qu'il y a eu un scandale, ont-ils pu être publiés ?

● LES VOYAGES A WEIMAR

Les résistants qui, avant la guerre, suivaient l'activité littéraire, ont gardé le souvenir constant d'un voyage à Weimar. Les résistants qui, avant la guerre, suivaient l'activité littéraire, ont gardé le souvenir constant d'un voyage à Weimar.

● LA SUCCESSION D'AKRIBEA

Nous lecteurs savent bien que le chef de file des disciples lyonnais de Faurel, le nommé Jean Plantin, a publié une œuvre négationniste intitulée "Akribea". Cette œuvre négationniste intitulée "Akribea" a été publiée par Jean Plantin.

● UNE "ANNEE ROBBE-GRILLET" ? ALERTE !

Un périodique consacré à l'édification annonce que 2007 sera une "année Robbe-Grillet". Cela serait dû au fait que dans les années 1960, Robbe-Grillet a écrit deux romans, "Le viol" et "La chambre de la dame", qui ont été adaptés en films.

● CURIEXE EXPOSITION A RENNES

Le Musée de Bretagne présente à Rennes une exposition consacrée à un groupe d'artistes bretons nommé "Séz Breur". Ce groupe d'artistes bretons nommé "Séz Breur" a été fondé en 1929 par des artistes bretons.

● LA SUCCESSION D'AKRIBEA

Nous lecteurs savent bien que le chef de file des disciples lyonnais de Faurel, le nommé Jean Plantin, a publié une œuvre négationniste intitulée "Akribea". Cette œuvre négationniste intitulée "Akribea" a été publiée par Jean Plantin.

● LES MAGISTRATS AUTRICHIENS SE FAIENT

Il est rare, probablement même sans précédent, que les magistrats autrichiens prennent des positions politiques collectives contre des critiques ou des attaques publiques. Les magistrats autrichiens prennent des positions politiques collectives contre des critiques ou des attaques publiques.

● APRES RICHARD WAGNER

Richard Wagner est mort en 1883. Qu'allait devenir le véritable chef de famille à son décès ? Le véritable chef de famille à son décès ? Le véritable chef de famille à son décès ?

EUROPE : FASCISMES D'HIER ET NÉO FASCISMES D'AUJOURD'HUI

● MUSSOLINI... ET LES ITALIENS

Dans l'un des derniers ouvrages de l'écrivain italien, Mussolini est présenté comme un homme politique. Dans l'un des derniers ouvrages de l'écrivain italien, Mussolini est présenté comme un homme politique.

● L'ALLEMAGNE ET SON PASSE

Tout attend à l'évolution de l'opinion publique allemande quant au souvenir du nazisme et de la seconde Guerre mondiale, nous étant félicités en bien des circonstances d'avoir des formes d'histoire du nazisme, notamment par la jeunesse, qui ne peut pas ignorer les crimes de son pays.

● LES MAGISTRATS AUTRICHIENS SE FAIENT

Il est rare, probablement même sans précédent, que les magistrats autrichiens prennent des positions politiques collectives contre des critiques ou des attaques publiques. Les magistrats autrichiens prennent des positions politiques collectives contre des critiques ou des attaques publiques.

EN GRANDE-BRETAGNE AUSSI...

◆ Que fut le fascisme anglais ?

Il y a quelques semaines, est paru en France une traduction du livre d'un journaliste anglais, Ian Dalry. "Un fascisme anglais". Il y a quelques semaines, est paru en France une traduction du livre d'un journaliste anglais, Ian Dalry. "Un fascisme anglais".

◆ Une division de SS

La reddition a été grand bruit au début du mois de janvier 1945. Une division de SS a été capturée par les Alliés. La reddition a été grand bruit au début du mois de janvier 1945. Une division de SS a été capturée par les Alliés.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

CHER

Le comité départemental de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR) a tenu son congrès départemental le 30 septembre dernier, avec la participation de Roger Lescure, représentant le Bureau national.

Le président départemental, Pierre Ferdonnet, fit un bilan de l'année écoulée et évoqua la création d'une journée de la Résistance dans les écoles le 27 mai, jour anniversaire de la création du Comité National de la Résistance en 1943.

Cette année, l'association centrera son action sur la lutte contre le fascisme. " Plus de cinquante-cinq ans après la libération de notre pays, l'extrême-droite s'agit beau-coup. Il faut empêcher que certains partis politiques viennent faire leur université d'été dans notre département. Nous devons aussi rester vigilants par rapport au gouvernement d'Autriche ", insista Pierre Ferdonnet.

Serge Soudry, responsable du groupe des " Amis de la Résistance " souligna : " Les derniers témoins disparaissent, il est indispensable que les jeunes prennent le relais, et que le groupe des " Amis " s'occupe du maintien de la mémoire. Le devoir de mémoire est vital. Nous allons bientôt créer une antenne dans les facultés de Bourges ".

Le congrès a félicité les Amis du Musée de la Résistance et de la Déportation de Bourges et du Cher, pour la réalisation de l'exposition, " la Flamme de la Résistance dans le Cher ". Le " Musée rend hommage à celles et ceux qui ont été fusillés ou sont morts en déportation. Cette exposition apportera une documentation essentielle aux élèves qui participeront au Concours de la Résistance, dont le thème porte, cette année, sur la création des mouvements de résistance ", explique un membre du bureau.

Une délégation du congrès a ensuite déposé une gerbe au monument de la Résistance.

SOMME

Le 9 décembre 2000, la section ANACR de Saint-Blimont a tenu en présence de 90 personnes son Assemblée annuelle à Pendé. Lucienne Forestier, présidente de la section et présidente départementale, ouvrit la réunion placée sous la présidence d'honneur de Mme Loisy-Jarnier, présidente d'honneur du comité départemental, et de M. Juvénal Taquet, doyen d'âge.

On remarquait la présence de MM. Bernard Ducrocq, maire de Pendé, Pierre Dingremont, maire de Saint-Valéry-sur-Somme, conseiller général et " Ami de la Résistance ", Stéphane Haussoulier, président de la communauté de communes de la Baie de Somme Sud, Hubert Quilliot, président des maires du canton, de Mme Christir Delabiet, adjointe, représentant le maire Saint-Blimont, de MM. Bernard Fleury, secrétaire départemental et adjoint au maire de Saint-Blimont, Marc Wattedel, président du Souvenir Français, Gilbert Caillouet, président de l'Amicale des Anciens du Bataillon FFI 8/2, et Alfred Compté, président cantonal des A.C.P.G.-C.A.T.M.

Après avoir fait respecter une minute de silence à la mémoire des disparus, la présidente insista sur le devoir de mémoire, la défense des idéaux de la Résistance, sans haine et sans rancune, la nécessité de se méfier du danger de propagande moderne des groupements et des partis qui profanent le nom de la Résistance.

Le rapport financier présenté par Léon Dulary témoignait de la bonne santé des comptes, validés par Jacques Jolly, commissaire aux comptes.

Le maire de Pendé fit chaleureusement part de sa joie d'accueillir une réunion de l'ANACR. Pierre Dingremont, présent pour la dernière fois en tant que conseiller général, évoqua l'amour de la Patrie, les 11 novembre d'antan et l'ignorance de l'histoire parmi les jeunes, surtout les scolaires.

Stéphane Haussoulier insista lui sur le devoir de mémoire, surtout chez les collégiens et rappela l'importance du dialogue avec la jeunesse. Puis Christine Delabiet fit part de son émotion d'être parmi ces femmes et ces hommes qui sacrifieront leur jeunesse pour que nous soyons libres.

Après le rappel des activités de l'année passée et la présentation pour 2001, la présidente invita l'assemblée à renouveler le tiers sortant, Jean Maillet, candidat nouveau, fut élu à l'unanimité avec Serge Lecul, Josiane Tournon et Emile Forestier ; Jacques Desodt fut élu deuxième vice-président.

La présidente clôtura la réunion en invitant au verre de l'amitié.

GUERILLEROS

Trente-six personnes ont participé au pèlerinage qui a eu lieu le 16 septembre dernier au cimetière de la Pedrera de Montjuich, en Catalogne.

Elles ont été accueillies par des représentants du monde combattant, anciens résistants FFI, Guérilleros espagnols FFI ainsi que par des anciens déportés faisant partie de l'Amicale de Mauthausen et qui sont rentrés en Espagne après la mort de Franco.

L'assistance s'est ensuite rendue devant la stèle des guérilleros et des combattants victimes du franquisme, fusillés et ensevelis à Montjuich (environ 50 000), où Josette Forgues et Juliette Bes ont déposé une gerbe au nom de l'ANACR.

Après le discours prononcé par Christophe Robles, président du comité de la Côte Vermeille, qui rappela la lutte des centaines de milliers de combattants morts pour la liberté, une minute de silence a été observée.

Puis les participants se sont recueillis depuis le mausolée de Lluís Companys qui fut président de la Généralité de Catalogne de 1935 à 1940, année où il fut arrêté par la police de Vichy, livré aux autorités militaires allemandes et remis par elles aux autorités franquistes qui le fusillèrent quelques mois plus tard au château-fort de Montjuich.

Narcisse Falguera, membre du Bureau départemental de l'ANACR et président national de l'Amicale des Guérilleros Espagnols FFI en France, accompagné de Mathias Arranz, déporté à Mauthausen, ont déposé une gerbe. Narcisse Falguera, ainsi que Escuer Gomis, membre de notre comité et président de l'Amicale de Mauthausen en Catalogne, ont retracé la vie de Lluís Companys, interventions suivies d'une minute de silence.

Au cours de ce pèlerinage, une adhésion au groupe des Amis a été enregistrée.

HAUTE-SAOIE

Le dimanche 28 janvier 2001, Pouilly s'est souvenu de la nuit tragique du 28 janvier 1944. Depuis 57 années, les survivants et descendants se souviennent, et à chaque anniversaire, se recueillent à la stèle du souvenir. Ce dimanche matin, à 11 heures, ils étaient nombreux pour faire revivre ce douloureux souvenir.

Anciens combattants, familles des victimes, députés, conseillers généraux, maires, élus, voisins, gendarmes, pompiers, l'harmonie municipale et assistance étaient à l'issue du défilé réunis devant la stèle au parterre fraîchement jardiné, prêt à recevoir les fleurs déposées par M.M. Jean-Marc Chavanne, r.iaire, et Raymond Dalzotto, président des A.C. et de la FNDIRP, et pour " écouter le silence " pendant la minute ponctuée par la sonnerie aux morts.

Marcel Roy, rescapé des Glières, président du comité ANACR Saint-Jeoire/Valle de la Risse, rappela les difficultés à comprendre, même avec le recul du temps, l'enchaînement des faits ayant conduit à cette tragédie, dont les auteurs ne sauraient mériter le nom de soldats. Il dit aussi sa conviction que l'excuse et le pardon ne sont pas d'actualité, car ce serait la porte ouverte à l'encouragement des conflits raciaux, ethniques, religieux, fratricides...

Il y eut aussi un moment fort à l'appel des noms des victimes, dont chacune a reçu une rose rouge en souvenir de son sacrifice. Il appartient à chacun de s'imprégner du rôle de missionnaire porteur du souvenir qui lui incombe dans la société actuelle. C'est le sens de ce franc et fervent appel à la jeunesse, de bien saisir, de choisir le chemin, celui qui n'a pour nom que mémoire, espoir, paix, dignité, amitié, fraternité, solidarité, liberté, respect et tolérance, ces richesses à ne pas gâcher. Les appels des factieux révisionnistes n'amenant qu'à la déchéance, à l'inhumanité.

Le maire, Jean-Marc Chavanne, retraça brièvement les événements 1940/1944 vécus par Saint-Jeoire en guerre. Mais, en cette journée, sa pensée était pour Pouilly, ses onze victimes, leurs familles laissées dans la douleur, ses neuf maisons, foyers incendiés jetant dans le froid de la nuit les familles en pleurs. Il redit aussi son attachement aux commémorations, les grandes, celles du 8 mai et 11 novembre.

Marcel Roy rappela que Pouilly en ce 24 janvier 1944 avait vu encore disparaître dans les flammes un chef de la Résistance, Jean-Claude Carrier, porté à la haute distinction de Compagnon de la Libération, hélas à titre posthume. La Marcellaise et le Chant des Partisans clôturèrent la cérémonie.

LOT-ET-GARONNE

Une foule imposante a assisté à la cérémonie commémorative de la journée du 17 décembre 1943, au matin de laquelle allemands et miliciens investirent la ferme habitée à la Ragotte par la famille Ossart, qui de plus hébergeait d'autres résistants et un dépôt d'armes. Bilan tragique : trois morts, un blessé, huit déportés, dont quatre ne revinrent pas.

Nombreuses étaient les personnalités présentes cette année : M.M. Bourlard, sous-préfet de Marmande, Camini, président de la communauté des communes, Lahourner, maire-adjoint de Léognac-de-Guyenne, Chamboisier, président des A.C. de Léognac, le lieutenant Chodorowski de la gendarmerie de Marmande, le chef de brigade de gendarmerie de Seyches, le lieutenant-colonel Cordozo de l'UFAC de Marmande, Mouliet, président d'honneur de l'ANACR de Marmande, Mitteau, président actif du comité ANACR de Marmande, Despujols, président de l'ANACR du Réolais, les présidents des associations d'A.C. du Comité d'Entente de Marmande, Garnier, président de l'UNC de Talence avec une délégation, le général Guichard, président d'honneur de la Gironde, Arthur Jacques, président du Comité d'Entente de Sainte-Bazille, Lapoire, maire de Sainte-Bazille et " Ami de la Résistance (ANACR)".

Après l'appel des morts fait par Arthur Jacques et un groupe de lycéens de Duras, Mmes Ossard, Canler, Gabarra et Fenerol ont déposé la gerbe de l'ANACR du Marmandais, Mrs Chamboisier et Lehouner, celle des A.C. de Léognac, Mr Garnier, Mouliet et Guichard, celle de l'UNC.

Trente drapeaux représentaient les diverses associations d'A.C. Seul intervenant, Michel Faux, membre du secrétariat départemental de l'ANACR, après avoir évoqué les circonstances de ce drame rappela ce que doit être notre combat d'aujourd'hui, notre devoir de mémoire, notre vigilance face aux menées des néo-nazis et autres falsificateurs et négationnistes.

PARIS / RATP

Tenant son Assemblée Générale à Paris le 12 janvier 2001, le comité RATP de l'ANACR a exprimé son adhésion totale aux décisions prises par le Congrès National de l'ANACR tenu à Saint-Brieuc les 20, 21 et 22 octobre 2000.

Fondamentalement attachés aux valeurs universelles de la République inséparables des principes fondateurs de la Résistance, les adhérents du comité RATP de l'ANACR ont souligné l'impérieuse nécessité de l'enseignement aux jeunes générations des valeurs humanistes de la Résistance.

Face aux négationnistes de tous bords qui tentent toujours de développer le poison raciste et xénophobe, les participants à l'Assemblée générale affirment leur volonté de renforcer leur vigilance et leur action et de faire partager leur résolution à tous les démocrates et d'abord à la jeunesse.

La diffusion sur Internet, notamment de thèses racistes doit cesser et une législation rigoureuse immédiate doit s'appliquer.

L'Assemblée générale a exprimé sa très vive inquiétude concernant la situation au Proche-Orient. Cette partie du globe peut, à tout moment, s'enflammer et dégénérer en conflit dont les conséquences pourraient être désastreuses. Les peuples palestiniens et israéliens ont droit, chacun, à l'existence au sein d'Etats souverains, assurés de s'épanouir dans la sécurité et la paix.

L'Assemblée générale a aussi renouvelé instamment sa demande que soit instituée sur le plan national une journée de la Résistance le 27 mai, date de la création du CNR en mai 1943, CNR dont le programme, pour l'essentiel, demeure d'actualité.

Constatant d'une part la diminution d'année en année du nombre de résistants, et d'autre part, l'absolue nécessité pour la France et son peuple de la pérennisation des idéaux de la Résistance, les participants à l'Assemblée générale ont appelé les agents de la RATP, notamment les jeunes, à rejoindre les " Amis de l'ANACR " afin de poursuivre le combat entrepris par leurs aînés pour la démocratie, la République, la paix.

LOIRET

Commémorant l'ultime sacrifice des 38 résistants et patriotes tombés sous les balles nazies aux " Groues ", pendant les années 1940 à 1944, la traditionnelle cérémonie se déroula sous une pluie tenace.

De nombreux élus de l'agglomération, ainsi que des membres des familles des fusillés, et d'anciens combattants, étaient présents. On notait la présence de Mmes Mouchard-Zay et Martin-Zay, les filles de l'ancien ministre Jean Zay assassiné par la Milice de Pétain, de M. Monnet, directeur de l'ONAC du Loiret, représentant M. le Préfet de la Région Centre et du Loiret, de Mme Mouchard-Zay, adjointe, représentant M. Sueur, maire d'Orléans. L'Armée était également représentée par des officiers des différentes armes, M. Maurice Battais, président de l'ANACR de l'Orléanais, accompagnait les officiels. Stoïques sous la pluie, les 23 porte-drapeaux des associations patriotiques du Loiret, rendaient les Honneurs.

Après un exposé de Raymond Palot, de l'ANACR de l'Orléanais, sur les origines de la cérémonie, les gerbes furent déposées au pied du monument. Puis Henri Planson, membre du Bureau National de l'ANACR, et président de la cérémonie, prit la parole.

Évoquant la mémoire des 17 résistants du groupe Chanzy (FTFP), fusillés le 8 octobre 1943, il associa à ceux-ci, la mémoire des 21 patriotes provenant de départements voisins et d'ailleurs, qui, entre 1942 et 1944, furent également victimes du même sort, dans ce même lieu.

" Nous devons travailler aujourd'hui, non seulement à la transmission de la mémoire des faits que nous venons d'évoquer, des hommes et des femmes, des martyrs, des héros comme ceux que nous honorons ce jour, mais aussi - insista Henri Planson - aider les nouvelles générations à intégrer le sens du mot " humanité " afin qu'elles puissent en dégager les valeurs, les mettre au service de l'associatif, du politique, du culturel et contribuer ainsi à construire la civilisation du 21^e siècle.

Puis Henri Planson cita l'extrait d'une lettre que Marcel Lerouge, du groupe Chanzy, fit parvenir à sa nièce avant d'être attaché au poteau d'exécution : " Nous allons tomber en soldats. C'est pour toi, pour tous les enfants que nous nous battons, pour que tu sois heureuse, pour préparer un avenir meilleur. Adieu ".

Après un " Chant des Partisans " exécuté par la Chorale Arioso, de Saint-Jean de la Ruelle, la musique de la Chapelle Saint-Mesmin, termina par une vibrante " Marseillaise ".

Un vin d'honneur fut ensuite offert par la municipalité de Saint-Jean, à la Maison de la Musique et de la Danse.

HAUTE-LOIRE

Les élèves de 3^e du collège Saint-Joseph de Langeac ont reçu la visite, lundi 5 mars de Georges Fournier, Lucien et Méla Voile, trois anciens résistants, qui leur ont fait part de leur histoire et leur ont expliqué les raisons de leur engagement ainsi que le rôle primordial joué par la Résistance pour libérer le pays et restaurer la démocratie.

Ces propos, les collégiens n'en ont pas perdu une miette. Non seulement parce qu'il s'agissait de témoignages vivants et concrets, qui leur ont permis de bénéficier d'un éclairage nouveau sur cette période mouvementée, mais aussi parce qu'ils pourront s'appuyer sur le vécu de leurs tirs invités du jour pour participer de façon optimale à l'édition 2001 du Concours de la Résistance, auquel chaque année, le collège Saint-Joseph participe. Régulièrement, deux ou trois élèves de l'établissement se classent parmi les dix meilleurs représentants du département.

" Cette épreuve est très importante devait déclarer Jean-Louis Tête, le directeur du collège, elle permet de montrer aux nouvelles générations que la paix et la démocratie sont des biens fragiles. Il est bon que les jeunes aient de la reconnaissance à l'égard de ceux qui ont pris des risques pendant ces années tragiques ".

Un objectif très largement atteint dans l'établissement privé langeacois.

VAUCLUSE

La commémoration de la fusillade du 29 janvier 1944 qui coûta la vie à trois FTPF - Auguste Poins, Henri Genève, Maurice Stoulet - s'est déroulée le lundi 29 janvier 2001 en présence des anciens résistants, bien sûr, mais aussi de diverses associations et leurs drapeaux (11 au total) et des membres de la Municipalité.

Au nom du Comité local de l'ANACR de Valréas, C. Vard devait rappeler cette dure période et les profondes contradictions vécues entre ceux qui luttèrent pour redonner sa grandeur à la France et ceux qui s'enrichissaient en collaborant avec Vichy et les nazis.

Après le dépôt de gerbes, l'appel des noms et la minute de silence à leur mémoire, les anciens résistants et les Amis se sont retrouvés pour leur Assemblée générale, en présence de Robert Arnaud, président départemental.

Après avoir souhaité la bienvenue à tous, le président Jean Rousson fit observer une minute de silence à la mémoire de tous les disparus.

Ensuite, J. Coutton suppléait Louis Borthe, hospitalisé, et faisait le compte-rendu de l'activité du comité pour l'année écoulée, avec son lot habituel de cérémonies commémoratives, en évoquant plus longuement celle du 12 juin et aussi la journée des camps de la Lance, le 15 août, organisée par les "Amis de la Résistance". Avec cette année une reconstitution historique de ces camps, par la troupe du Juste Midi, dans un cadre magnifique ayant les montagnes de la Lance en toile de fond, vues depuis Saint-Pantaléon-les-Vignes.

Après cette énumération, J. Coutton mettait l'accent sur le Concours de la Résistance et de la Déportation que les anciens résistants animent dans les établissements scolaires de Valréas. Il insistait sur la participation primordiale des directions et professeurs des établissements, chacun pouvant se féliciter de la tenue particulièrement attentive des élèves présents à ces devoirs de mémoire.

Par ailleurs, J. Coutton évoqua une réimpression envisageable du livre "12 juin, 53 Fusillés à Valréas". Le président départemental fit état d'un communiqué s'opposant à la libération de Maurice Papon.

(D'après les renseignements fournis par Jean Rousson)

HAUTE-CORSE

A partir du 1^{er} décembre dernier, l'exposition "Contre l'oubli" a été installée dans le hall du lycée Pascal-Paoli de Corte après son inauguration à l'université le 15 novembre.

Présentée par l'ANACR, dont le président départemental est Bati Fusella, qui, avec les autres membres du Bureau, M.M. Isola et Luccini n'hésita pas à se déplacer auprès des élèves des collèges et lycées, cette exposition a rencontré un vif succès.

Au lycée de Corte, plusieurs classes, accompagnées de leurs professeurs, ont reçu la visite des résistants pour évoquer la Résistance en Corse, jusqu'à la libération du 9 septembre 1943.

Pour M. Bati Fusella "le contact est bien passé, avec des élèves très dignes et très attentifs dès les premières minutes en visitant l'exposition".

Bien entendu, la mémoire de Jean Nicoli et de Fred Scaroni a été évoquée, mais de longs moments ont été consacrés aux résistants cortenais. Un panneau de l'exposition leur a d'ailleurs été réservé.

Qu'est-ce qu'un résistant ? Combien de Corse ont été déportés ? Est-ce la Libération qui vous a marqué le plus ? C'est quoi le fascisme ? Autant de questions, qui, avec d'autres, ont alimenté un dialogue, parfois émouvant, riche de souvenirs et de récits historiques.

Le proviseur Antoine Sindali, son adjointe Melle Lucille Albertini qui a mis au point toute l'opération, l'aidé-éducateur François-Xavier Arii qui poursuit des études sur la Résistance en Corse, et les professeurs, bien sûr, se sont félicités des résultats concrets de cette manifestation contre l'oubli.

COTE-D'OR

Le 17 février dernier, le comité départemental de l'ANACR de Côte-d'Or tenait son assemblée de réorganisation, sous la présidence de Paulette Asmus, présidente départementale, avec la participation de Charles Fournier-Bocquet, secrétaire général de l'ANACR et de Jacques Varin, secrétaire administratif des "Amis de la Résistance", qui ont rappelé les objectifs de l'ANACR et des "Amis" et insisté sur la nécessité de maintenir la présence de l'ANACR dans tous les départements.

Les participants, après avoir confirmé leur volonté de restructurer le comité ANACR de la Côte-d'Or, entré un temps en sommeil à l'exception du comité local de Selongey, ont affirmé leur détermination à relancer les activités de l'ANACR, la nécessité de recruter de nouveaux "Amis de la Résistance", et mis en place une nouvelle direction départementale composée de quatre résistants - Paulette Asmus, Gille Hennequin, Albert Meney et Aïx Lothe - et de trois "Amis de la Résistance" : Jean David, Jeanne Gillot-Voisin et Patrick Mony.

Corentin ANDRE (Côte-d'Armor)

Né en 1919, Corentin André était entré en 1935 à l'Ecole des Mousses de la Marine Nationale. Instructeur à l'Ecole des fusiliers-marins de 1937 à 1939, il le sera à celle des Mousses de 1939 au 1^{er} décembre 1942. Après une première tentative en juillet 1940 pour rejoindre les FFL, il en effectuera une seconde en 1942 qui conduira à sa radiation des cadres de la Marine. Nommé en octobre 1943, professeur d'éducation physique au Lycée Félix-le-Dantec de Lannion, Corentin André forme un groupe de résistance en liaison avec les FUJP. Muté aux FTPF le 15 avril 1944, il est nommé responsable des 3 détachements FTPF de Lannion et chargé de compléter le recrutement de la Cie "Roger Barbé", dont il assurera le commandement sous le pseudonyme clandestin de "capitaine Maurice". Du 1^{er} mai 1944, date du sabotage de la voie ferrée Lannion-Perros-Guirec à la libération de Lannion du 4 au 7 août, et à celle de Lézandrieville le 16 août 1944, le "capitaine Maurice" commandera de nombreuses actions de sabotages, et participera à des combats contre l'ennemi qui conduiront notamment à la reddition de 600 Allemands retranchés au camp de Mez-Gouez à la Clarté-en-Perros-Guirec, ainsi qu'à celle de l'armée allemande à Trégur. Puis, du 17 août au 18 septembre 1944, il commandera la 1^{re} Cie du 5^{ème} Bât. des Côtes-du-Nord, du 18 septembre au 5 octobre 1944 la 1^{re} Cie du 16^{ème} Bât. FFI des Côtes-du-Nord et jusqu'à la reddition allemande du 10 mai 1945, le 16^{ème} bataillon de Rangers. Lors de sa mise à la retraite de l'armée en 1959 pour raisons de santé, il y est capitaine d'infanterie. Longtemps président du comité local de l'ANACR, puis secrétaire général départemental avant d'être co-président départemental, Corentin André était devenu membre du Conseil National en 1982 et membre du Bureau National en 1984 ; depuis le Congrès de Saint-Brieuc, il était membre honoraire du Bureau National. Il était Officier de la Légion d'Honneur, médaillé militaire, chevalier de l'Ordre National du Mérite, Croix de Guerre 39-45, Croix de Combattant Volontaire 39-45, Croix de CVR, Croix de combattant 39-45, médaille commémorative 39-45, Bronz Star Medal (décoration américaine pour son commandement des opérations de la libération de Trégur).

René MAISONNAS (Drôme)

Agé de 17 ans en 1940, René Maisonnas entra en 1942 à l'Ecole Normale d'Instituteurs. Entré fin 1942 - début 1943 en relation avec la Résistance, par l'intermédiaire de gendarmes de Saint-Péray (07) membres de l'A.S., il déserta en décembre 1943 les "Chantiers de Jeunesse" où il avait été mobilisé. Employé le jour sous la fausse identité de René Marlin dans une société de bucherons-charbonniers pour gazogènes, il agissait la nuit en liaison avec un corps franc de Cornas, participant à des sabotages de voies ferrées, à des réceptions de parachutistes. Fin juillet - début août 1944, au sein de la 7^{ème} Cie A.S., il participa à la réception au terrain Devesset (Ardèche), entre Saint-Agrève et Annonay, de 6 parachutistes américains et à leur protection lorsqu'ils firent sauter le viaduc ferroviaire de la Ricamarie. Instituteur après la Libération, il prit sa retraite comme PEGC en 1978. Il était secrétaire départemental de l'ANACR de la Drôme depuis 1982.

Robert BRUN (Haute-Garonne)

Né en 1927, Robert Brun était entré dans la Résistance à l'âge de 16 ans et, à la Libération, à 18 ans, il s'engagea pour la durée de la guerre. Il fit ensuite une brillante carrière administrative au ministère des Finances, puis à celui des Anciens Combattants comme directeur du personnel de l'ONAC. Il était Chevalier de l'Ordre National du Mérite, titulaire Croix de Combattant 39/45, CVR, médaille des Combattants de moins de 20 ans, médaille commémorative 39/45, médaille de "Rhén" et Danube".

Jean ANKIANDIS, Henri JURRIENS (Haute-Savoie) Décédé à l'âge de 74 ans, Jean Ankiandis, alors âgé de 17 ans, décida en 1943 de rejoindre les F.F.L., ce qu'il finit par réussir après un internement en Espagne. Henri Jurriens disparu à 80 ans, alors instituteur en résistance, fut membre de la Cie FTPF 93.05. L'ANACR de Haute-Savoie déplore aussi la disparition d'Arthur PINGET et de Marie-Thérèse ROUPIOT, Amis de la Résistance.

ISERE

Le 10 octobre, au Lycée Pravaz, de Pont-de-Beauvoisin, reçus par le proviseur Maurice Nalgon et les professeurs d'histoire, deux anciens résistants et deux anciens déportés répondirent au cours d'une matinée avec les élèves de terminale aux nombreuses questions préparées par les lycéens et leurs professeurs.

Après les présentations faites par Michel Vandel, "Ami de la Résistance (ANACR)", Bernard Bellemain, président du comité ANACR de Pont-de-Beauvoisin, ancien FTP, et André Boissieux, secrétaire, ancien FFI, intervenaient sur la Résistance. M.M. Poncet et Rival parlèrent de la Déportation et de la vie quotidienne dans les camps de concentration.

Les lycéens, passionnés et émus par les témoignages des Résistants et des déportés venus leur rendre visite leur posèrent des questions personnelles, pertinentes, et prirent rendez-vous pour des visites au Musée de la Résistance de Pont-de-Beauvoisin.

François GUZMAN, (Pyrénées-Atlantiques)

Né en Espagne en 1919, François Guzman, après la victoire des franquistes, vécut comme des dizaines de milliers de ses compatriotes la "Retirada" en France, où il connut les camps d'internement des réfugiés républicains espagnols sur les plages languedociennes. Poursuivant la lutte aux côtés des soldats français contre l'invasion nazie, il se réfugia après la défaite en Béarn où il établit des premiers contacts avec la MOI à Pau. A l'automne 1942, il participa à l'automne 1942 à la création du maquis de Pédéhourat. François Guzman, membre formateur et vice-président de l'amicale du camp de Gurs, était président du comité départemental de l'ANACR des Pyrénées-Atlantiques.

Rosette REMACLE, (Pyrénées-Atlantiques)

Entrée dans le journalisme en 1933, militante communiste clandestine sous le pseudonyme d'Odette Frioul, Rosette Remacle eut la "responsabilité des femmes" du secteur B de Marseille, organisant comités manifestations, dont le très célèbre défilé du 14 juillet 1942. Le 24 mai 1944, elle sera au cœur de la manifestation des femmes sur la Canebière, alors que les entreprises de Marseille sont en grève ; manifestation qui se heurta aux nazis et à leurs suppléants. Rosette Remacle a donné son témoignage dans l'ouvrage "Les Inconnus de la Résistance" (Editions Messidor).

Marie-Thérèse GALAND, Pierre VERGINE, Jane KAYSER, Marcel MARCHE (Lot-et-Garonne)

Habitant Castelnau-sur-Gupie, Marie-Thérèse Galand entra dans la Résistance en 1942. C'est sur sa propriété, à la Croix de Barlang, qu'eut lieu le 11 avril 1943 le premier parachutage d'armes de l'arrondissement. Ayant charroyé avec l'aide de sa fille les 17 tonnes d'armes parachutées, elle les dissimula dans une fosse creusée à cet effet sur ces terres. Dénoncée, torturée, elle fut déportée au camp de Weimar, près de Buchenwald. Elle était titulaire de la Légion d'honneur.

Entré dans la Résistance armée alors qu'il n'avait pas vingt ans, Pierre Vergine avait participé à tous les combats de son comité des groupes Vény. Président du comité ANACR de Monsempron et membre du bureau départemental, il était aussi membre honoraire du Conseil National et membre du Conseil de Gestion du Centre de Convalescence Delestraint-Fabien. Pierre Vergine était titulaire des Cartes du Combattant et de CVR.

Grande figure du bataillon "Prosper", Jane Kayser n'est plus, disparue dans sa 97^{ème} année. "Hélène" dans la clandestinité, elle avait en 1943-1944 participé à la création et aux actions du bataillon FTP du Villennois, dont son fils allait devenir chef d'une section de la 2^{ème} Cie, son mari étant à Londres auprès du général de Gaulle.

Marcel Marche était un des rares survivants de la Centrale d'Essyes. Titulaire du certificat d'appartenance au bataillon FFI de la Centrale d'Essyes pour la période du 9 décembre 1943 au 31 mai 1944, il rejoignit ensuite la 2^{ème} Cie du bataillon Prosper où il servit jusqu'à la libération du territoire.

L'ANACR du Lot-et-Garonne a aussi été endeuillé par disparition lors de sa 85^{ème} année d'ANDRÉ RABOT, qui fut chef de la 1^{ère} Cie du Bât. Prosper.

Joseph DOMEREGO (Paris / Bouches-du-Rhône)

Ayant vécu sa jeunesse à Marseille, syndicaliste, Joseph Domerego fut muté à Paris en 1933, entra au réseau Libé PTT et participa aux combats pour la libération de Paris. Président du comité local du 2^{ème} arrondissement de Paris, il fut maire du 2^{ème} arrondissement de Paris pendant 18 mois. Il était médaillé de la Résistance.

Mme QUEVAL, (Somme)

Epouse d'Yves Queval, elle avait pris une part active à la Résistance aux côtés de son mari, hébergeant des réfugiés et des soldats russes enrôlés de force dans l'armée allemande et déserteurs, ainsi que des résistants recherchés par la Gestapo d'Abbeville.

ALPES-MARITIMES

En présence de M.M. Jacques Michelet, adjoint, et Pierre Gavini, président de l'UFAC, s'est tenue en janvier dernier, l'Assemblée générale de la section locale d'Antibes de l'ANACR, sous la présidence du colonel Roger Faure.

Après une minute de recueillement à la mémoire du président Pernot, récemment décédé, le secrétaire Jean de Jésus a donné lecture d'un rapport moral qui a fait paraître la volonté des anciens résistants de poursuivre, sans relâche, les efforts pour la transmission de la mémoire de ce qu'a été le combat de la Résistance, et la pérennité de ses valeurs.

Pour ce faire, compte-tenu de l'éclaircissement de ses rangs, la section locale, qui compte une cinquantaine d'adhérents, a mis en place une section d'"Amis" comportant des jeunes qui auront à charge de "transmettre la réalité historique sur cette période de l'histoire de notre pays", a fait observer le président Faure. A été également évoqué au cours de cette réunion le Concours de la Résistance et de la Déportation.

Germaine PICAN (Seine-Maritime)

Née en 1901, Germaine Pican devint institutrice et épousa en 1923 un jeune instituteur, André Pican. Adhérent tous deux au Parti Communiste lors du Front populaire, ils s'engagèrent dans la solidarité avec l'Espagne républicaine et dans la lutte contre la capitulation de Munich. Arrêtée en avril 1940 comme militante du Parti communiste interdit, André Pican, libéré après quelques mois de détention, reprit ses activités, éditant des journaux tel "l'Avenir Normand" et contribuant à créer des groupes de l'O.S., avec Germaine à ses côtés. Début 1941, Germaine Pican est arrêtée et internée un temps au camp de Compiègne. Déjouant la surveillance policière dont elle est l'objet après sa libération, elle se réfugia en Eure-et-Loir où elle reprend contact avec la Résistance. Arrêtée à nouveau le 15 février 1942, elle partagera la cellule de Danielle Casanova à la Santé, où elle reverra brièvement son mari André peu avant qu'il soit fusillé au Mont Valérien. Transférée le 24 août 1942 au Fort de Romainville, elle fera partie du convoi des 230 femmes déportées à Auschwitz le 24 janvier 1943. Evacuée sur le camp de Ravensbrück lors de l'avancée soviétique puis vers Mauthausen, c'est là qu'elle sera libérée par les Alliés. Présidente d'honneur du comité départemental de l'ANACR, elle était Officier de la Légion d'Honneur, médaillée militaire, Croix de guerre 39-45 avec palmes, Croix de CVR, titulaire de la Médaille de la Résistance et de la Déportation.

Né LAMOUREUX (Rhône)

Adré LAMOUREUX occupa des responsabilités syndicales dans l'entreprise "Ideal Standard" où il était ouvrier qualifié. Arrêté par la police de Pétain le 18 octobre 1942 afin de le contraindre à aller travailler en Allemagne, il profitera d'une permission pour rejoindre la Résistance. Il participera aux combats de la libération de Paris.

Francisco CORTES, Frédéric LORRET, Maurice BERTAND (Gard)

L'ANACR du Gard a été affectée par la disparition de Francisco Cortes, ancien officier de l'armée républicaine espagnole et ancien guérillero, de Frédéric Loret, ancien maquisard du "Coutach", de Maurice Bertrand, ancien d' "Aigoual-Cévennes" ainsi que par celles de FRANCK RIGON, ancien FTP Gard-Lozère, et de Jean MANIAC.

Maurice BUISSON, Marcel DECAUX, Roger CHASTAING, Jean TRICART (Haute-Vienne)

Disparu à l'âge de 77 ans, Maurice Buisson était entré dans la Résistance, sous-secteur B, au maquis de Gaboureaux, 2402 Cie, le 9 novembre 1943. Il participa à la libération de la Haute-Vienne (combats d'Oradour-sur-Vayres, Aix-sur-Vienne, Limoges) et à celle d'Angoulême (Charente). Engagé pour la durée de la guerre, versé au 64^{ème} RI, il se retrouva sur la poche de Saint-Nazaire.

Marcel Decaux décédé le 9 mai 2000 avait été requis au service obligatoire. Permissionnaire au décès de son père, il ne repartit pas et rejoignit la Résistance sous-secteur B, maquis de Gaboureaux-Cussac. Il participa aux combats d'Oradour-sur-Vayres, Aix-sur-Vienne et à la libération de Limoges le 21 août 1944.

Entré dans la Résistance au cours de l'été 1941, Roger Chastaing exerça sous le nom de "capitaine René" d'importantes fonctions au sein de l'état-major départemental FTP dans la région de Blond où se dérouleront les accrochages sanglants du 7 août 1944. Roger Chastaing était secrétaire-adjoint départemental de l'ANACR, et publia ses souvenirs sous le titre "J'étais FTP en Haute-Vienne".

Lieutenant "Japy" dans la Résistance, Jean Tricart avait commandé la 2415^{ème} Cie FTP et participa à de nombreuses opérations dans le secteur D du Nord de la Haute-Vienne. Député communiste de Haute-Vienne de 1946 à 1953, il vint en Région parisienne et exerça les fonctions de maire de Poissy de 1975 à 1981. Il était membre de l'ANACR des Yvelines.

LA RESISTANCE DANS QUELQUES MANUELS D'HISTOIRE

Il fut un temps où, pour découvrir la mention de la Résistance dans les programmes d'enseignement, une bonne loupe était nécessaire. La majeure partie des manuels traitait du sujet par... un petit portrait du Général de Gaulle et une solide légende. Par pudeur, par-ci par-là l'évocation de nos fusillés et déportés. Quand certains éditeurs demandèrent à des auteurs de se lancer un peu plus loin, on trouva des évocations qui, quelquefois, approchaient une demi-page et dans lesquelles abondaient les perles rares. Lors d'un colloque organisé par l'A.N.A.C.R. à la fin de 1975, notre camarade Ginette Cros, agrégée d'histoire, en cita quelques belles.

Chez Hatier, il n'était question de Résistance qu'à propos du débarquement de Provence (sic). Ailleurs, nous étions animés "de la haine contre les Allemands", mobile unique ! Un peu partout, quand on en parlait, on citait une phrase de l'Appel du 18 juin : "La France a perdu une bataille mais elle n'a pas perdu la guerre". La malheur est que ce n'est pas du tout dans l'Appel du 18 juin que figure cette phrase. Pour Sudel, la Résistance n'apparaît qu'au moment de l'Insurrection parisienne. Chez Delagrave, pas d'insurrection, c'est la 2^e D.B. toute seule qui a libéré Paris ! Pour Nathan, il y avait sur le territoire deux forces ennemies : la Résistance d'obédience "anglo-saxonne" et l'autre d'obédience "communiste" ! On ne trouvait mention du programme du C.N.R. que chez Armand Colin, mais dans un autre manuel... celui d'instruction civique. Et souvent la Résistance était présentée comme un foyer de "violences", de "désordres" qui "préparent et annoncent la jeunesse jouisseuse de la Libération". (sic !). Ce n'est guère que chez Bordas que l'on trouvait des données assez satisfaisantes.

Où en est-on aujourd'hui ? L'obstination, la conviction, la foi des résistants, déportés et victimes du nazisme, leur certitude que la jeunesse informée manifesterait son intérêt, ont amené de notables progrès dans les programmes et dans les manuels.

Notre camarade Maurice Benoiste, président du comité de Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne) s'étant livré à un examen minutieux des principaux manuels en usage dans le secondaire, nous a communiqué ses appréciations. Aux félicitations que mérite ce travail, ajoutons notre accord avec l'essentiel de ses conclusions, qui attestent d'une connaissance d'ensemble de la Résistance que l'on souhaiterait partagée par tous les auteurs de manuels.

Voyons donc les publications de quatre des principaux éditeurs.

BELIN

On sent à maints passages la recherche d'un ton que notre camarade appelle "furieusement neutre", comme s'il s'agissait de la rédaction d'un pensum. Deux notions donnent fort bien le ton de l'ensemble : "Pétain attend un allègement des contraintes", mais "la France obtient pourtant bien peu en retour". Comme le dit ironiquement Léon Benoiste : "Quels ingrats ces Allemands !" Inutile de dire qu'ensuite le thème de la collaboration est évoqué "à minima". L'objectif de de Gaulle est abaissé au niveau des rédacteurs, ce qui donne cette formule : "Jeter les bases d'un Etat rival de Vichy". Stupide et perfide. Haussons les épaules. Il est possible de relever au passage que Paris s'est insurgé (l'adjectif curieusement mis au féminin), mais dans la même page, surgit, comme il faut s'y attendre, "l'épuration sauvage".

Notre camarade est parfaitement fondé à sentir que rôde sous une telle rédaction le "syndrome de Vichy".

Hauser les épaules ? Oui, mais surtout se garder de le recommander.

HACHETTE

De bons passages, bien que l'idéologie nazie (et pétainiste) ne soit pas suffisamment caractérisée. Exposé correct sur la déportation. Oubli des troupes françaises dans la libération de Strasbourg et la suite, libération plus rapide qu'en réalité des "Poches", c'est-à-dire des réduits allemands sur les côtes atlantiques. Niveau général un peu juste pour des terminales. Et des erreurs ou des suppositions non étayées qui traduisent des fantasmes, tels celui-ci : "Staline organise depuis Moscou les actions de la Résistance communiste"... Des naïvetés quelquefois ubuesques : "Les activités clandestines sont déclarées illégales par les autorités en place" (sic). Mais aussi des mentions de l'Insurrection de Paris et de toute la France, de l'efficacité de la Résistance avec cette phrase qui pourrait être nôtre : "sans le soutien de la population civile, la Résistance intérieure aurait été vouée à l'échec".

En somme, manuel donnant aux réflexions et au désir d'information des jeunes un certain nombre de points d'appui sérieux - et favorable, lui, aux luttes et aux sacrifices qui ont rétabli la France et la République. Du mieux.

MAGNARD

L'ouvrage s'attire une première remarque. Il annonce que l'Allemagne "développa un système de terreur", lorsqu'elle fut maîtresse de l'Europe. Elle le développa pourtant bien avant et il ne convient pas d'oublier les Allemands victimes du nazisme, les premiers camps, tel Dachau ouvert en 1933. Mais les auteurs "appellent un chat un chat", et identifient bien les concours prêtés au nazisme par politiciens, industriels, financiers, ecclésiastiques de hauts rangs... La Résistance est assez largement évoquée (encore que par exemple ne soit pas cité le vrai "Front National"). L'Insurrection, la Libération (l'inutilité de l'A.M.G.O.T.), des extraits du programme du C.N.R. sont autant de points positifs. Mais comment peut-on dater de février 1944 l'arrestation de Jean Moulin ?? Négligence dommageable.

BORDAS

Le chapitre est présenté par un court texte qui caractérise bien le nazisme et ses collaborateurs, tel Pétain, la terreur, le pillage, l'extermination de millions d'êtres humains, l'élimination de populations jugées inférieures : "Juifs, Slaves, Tsiganes, malades mentaux". Et il se termine par peu de phrases qui définissent les exposés qui vont suivre : "Mais des hommes et des femmes, dans les pays occupés, en Allemagne et même dans les camps de concentration et d'extermination, ont dit non à cet esclavage et à ce génocide. Partout la Résistance est organisée, s'étendant, se structurant, nouant des liens avec l'extérieur et jouant souvent un rôle important au moment de la Libération". D'entrée, a d'ailleurs été bien défini le caractère fondamental de la seconde Guerre mondiale : "Une lutte entre deux idéologies et deux systèmes politiques, le fascisme et la démocratie".

Des oublis peuvent être relevés, mais dans une telle dimension ils sont pratiquement inévitables : on ne peut malheureusement pas tout mettre. Félicitons-nous que soit cité le groupe allemand de Résistance "Rose Blanche". Relevons avec intérêt le té-

moignage de Rudolf Hoess (qu'il ne faut pas confondre avec l'ex-dauphin du Führer Rudolf Hess, car il s'agit ici de l'ancien commandant du camp d'Auschwitz). Evocations du 10 juillet 40, de la bataille d'Angleterre, des caractères fondamentaux de la politique de Pétain (entre autres, ses traits communs avec le corporatisme de Mussolini), de l'importance de l'unification de la Résistance pour l'autorité de de Gaulle, qui l'a lui-même soulignée, mais après la création du C.N.R. manque une mention de son programme.

Le rôle de la Résistance dans la Libération est esquissé, mais malheureusement sans détails. Il est écrit que "La Libération de la capitale par les résistants français de l'intérieur et de l'extérieur a une portée symbolique considérable". Mais aucune mention des combats, des barricades (un mot que l'on ne trouve pas dans les manuels), de la capitulation de von Choltitz. On passe immédiatement à la descente des Champs Elysées par le Général de Gaulle.

Il reste que l'ouvrage, comme celui des Editions Magnard, respecte l'essentiel. Nous n'en sommes plus à la situation qu'exposait Ginette Cros il y a 25 ans.

A l'excellent examen auquel s'est livré Léon Benoiste, à ses appréciations, que nous approuvons, nous croyons devoir ajouter quelques considérations.

La première a trait à la conception des programmes, qui bien entendu impose la structure, la "table des matières" des ouvrages : Evoquer même convenablement les actes de l'occupant et de ses collaborateurs, de la Résistance, la répression, la Déportation... ne donne pas obligatoirement aux lecteurs une vue historique du déroulement des événements. Il n'est peut-être aucun grand événement historique qui autant que la Résistance doive, pour être bien compris, être évoqué selon son déroulement chronologique. Sans nous livrer à une longue démonstration, évoquons la progression considérable obtenue après l'hiver 1942 - 1943, c'est-à-dire après le débarquement allié en Afrique-du-Nord et la victoire de Stalingrad. Combien de scepticismes sur la possibilité d'action de la Résistance Française tombèrent

devant la démonstration que les armées nazies étaient loin d'être invincibles et combien en fut renforcée la Résistance, s'inscrivant trois mois plus tard dans le C.N.R. Autrement dit, il est d'indispensable pédagogie de lier la progression de la Résistance au déroulement du conflit mondial.

En second lieu, une évocation de la Résistance ne peut être vraiment complète que si l'on montre à quoi conduisit son combat, soutenu de façon croissante par la population. Autrement dit, ne pas évoquer l'Insurrection Nationale (elle l'est vraiment bien peu dans le programme et dans les manuels !) est donner de la Résistance une image mutilée. Dire que la France se souleva est la moindre des choses, mais comment comprendre l'aboutissement de tant de luttes et de sacrifices si l'on ne montre pas, comme les plus hautes autorités militaires alliées l'ont fait elles-mêmes, que l'Insurrection en entravant la marche des renforts allemands, joua un rôle déterminant sur le succès des débarquements en France, qu'elle libéra seule de vastes zones, et que c'est évidemment elle, avec ses Comités de Libération, qui prit en main l'administration du pays, sous la direction du Gouvernement Provisoire que présidait le Général de Gaulle... et non de l'A.M.G.O.T. Or, ce sont là choses qui sont au mieux effleurées, quelquefois non dites.

Autre remarque : la faiblesse de l'évocation de la Première Armée. Il ne serait certes pas inutile de mentionner qu'avec les 137.000 F.F.I. qui lui furent intégrés et les 150.000 tirailleurs et gnomiers qui l'étaient déjà, elle força le Rhin, la Forêt Noire et termina son odyssée sur les territoires autrichiens, ce qui explique la présence du Général de Lattre à Berlin, le 8 mai.

Souhaitons que ces considérations soient prises en compte dans le plus proche avenir possible, ce qui complètera heureusement les efforts faits depuis l'époque où les programmes et les manuels oublièrent pratiquement toute la Résistance.

1 Nous recommandons à nouveau la lecture de la brochure diffusée par l'A.N.A.C.R. : "Les Débarquements Alliés et la Résistance - L'Insurrection Nationale précipite la Libération". 40 F.

LIVRES • LIVRES • LIVRES

LES 4 500 TATOUES OUBLIES DE L'HISTOIRE

Par Paul le Goupil et Henri Clogenson

Nous avons attiré l'attention de nos lecteurs sur le livre de Paul le Goupil : "Un Normand dans...", et sur l'une de ses pages très fortes car montrant combien chez nous le respect de la vérité s'oppose à toute complaisance envers quiconque souhaiterait enjoliver ses attitudes de 1940 à 1944.

Aujourd'hui, nous devons accorder une mention particulière à un ouvrage que Paul le Goupil a rédigé avec Henri Clogenson. Le premier, résistant en Seine-Maritime et le second dans les Vosges, l'un membre de la F.N.D.I.R.P. et de l'A.N.A.C.R., l'autre de la F.N.D.I.R. - U.N.A.D.I.F., ont ensemble consacré un ouvrage - qui est un modèle de travail historique - aux Français non juifs, déportés et tatoués à Auschwitz. Ce sont eux, les 4.500. L'historique rigoureux des 8 principaux convois qui les amenèrent au camp de la mort cite les identités, les transferts, les décès ou disparitions. Listes que le résistant ne peut s'empêcher de lire en entier, cherchant anxieusement les noms de camarades qu'il aurait pu connaître, notant les dramatiques statistiques dressées par les deux auteurs... Par exemple, on suit, la gorge serrée, les transferts de camp à camp des derniers mois de la guerre et l'on arrive à la conclusion qui donne son titre à l'ouvrage : "Les 4.500 tatoués oubliés". Dès 1967, Léon Poliakov avait d'ailleurs écrit : "Faut-il rappeler... qu'Auschwitz n'était pas réservé aux Juifs seulement ? Les fours crématoires accueillirent libéralement du tout venant, Russes, Français ou Allemands..."

(Paul le Goupil - 19 rue du Marais - 50760 Valcanville - Prix : 125F franco).

INTERNET

L'ANACR et les « Amis de la Résistance (ANACR) » peuvent être joints aux adresses e-mail suivantes :

anacresistance@wanadoo.fr
amiresistance@wanadoo.fr

A partir de la fin avril, le site de l'ANACR pourra être consulté à l'adresse :
<http://www.anacresistance.com>

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD

Rédaction - Administration
79, rue St-Blaise, 75020 Paris

REDACTION - ADMINISTRATION

79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS
Tél. : 01.44.64.80.60 - C.C.P. 4194-42 W PARIS

ABONNEMENTS

France..... 55,00 F
Etranger..... 60,00 F
Abonnement de soutien..... 80,00 F
Le numéro..... 10,00 F

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Prière de joindre la bande du dernier numéro reçu et deux timbres-poste pour frais

Edité par la S.A.R.L. FRANCE-D'ABORD

Le gérant : Jean FREIRE

Commission paritaire des Publications

et Agences de Presse - N° 1 155 D 73

Imprimerie Multi Inco Photo

3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris

Tél. : (1) 40.03.96.60

A NOS LECTEURS

La présentation quelque peu améliorée du présent numéro de notre journal ne constitue pas encore la nouvelle formule annoncée. Il nous faut en effet attendre de connaître les modalités d'inscription à la Commission paritaire de la presse et les augmentations du prix du papier.